

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**



08054425

TRIBUNAL DE COMMERCE

31-03-2008

NIVELLES

Greffé

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/04/2008 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise 410.526.170

Dénomination
(en entier) **Prévoyance Evangélique**(en abrégé) **PE**Forme juridique **asbl**

Siège : Bois Pirart, 127 - 1332 Genval

Objet de l'acte : **Nominations d'administrateurs**

Braine-l'Alleud, le 9 septembre 2003

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Genval, le 14 juin 2003.

Point 1 : constitution de l'assemblée.

Présents 14 Absents 5

Procurations 6

Après que les présences, absences et procurations aient été consignées, le Président déclare que l'assemblée est valablement constituée et peut passer à l'examen des points repris à l'ordre du jour.

Point 6 Nomination d'un administrateur en remplacement de A. Adam, dont le mandat renouvelable est venu à expiration

Le mandat de A. Adam est reconduit à l'unanimité.

Braine-l'Alleud, le 15 mai 2004

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Genval, le 15 mai 2004.

Présents : 17 Absents : 1

Procurations 8

Après que les présences, absences et procurations aient été consignées, le Président déclare que l'assemblée est valablement constituée et peut passer à l'examen des points repris à l'ordre du jour

Point 6 : Nomination d'un administrateur en remplacement de E. Laurent, dont le mandat renouvelable est venu à expiration

Le mandat de E. Laurent est reconduit à l'unanimité

Braine-l'Alleud, le 17 juin 2006

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Genval, le 17 juin 2006

Présents : 16 Absents : 1

Procurations : 7

Après que les présences, absences et procurations aient été consignées, le Président déclare que l'assemblée est valablement constituée et peut passer à l'examen des points repris à l'ordre du jour.

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso Nom et signature

Réserve
au
Moniteur
belge

Volet B - Suite

Point 7 : Nomination d'un administrateur en remplacement de P. Bastin, dont le mandat non renouvelable est venu à expiration.

La candidature de W. Bohets est proposée

La candidature de Monsieur Bohets Walter est acceptée à l'unanimité. Il se chargera particulièrement des assurances.

En sa séance tenue à la suite de l'Assemblée Générale Ordinaire, le conseil d'administration procède à la répartition des tâches de manière suivante :

Président :	Monsieur Adam André,
Trésorier :	Monsieur Laurent Eric,
Administrateur délégué chargé de la gestion journalière,	
Secrétaire du Conseil d'administration :	Monsieur Vanden Hende Jean-Pol,
Administrateur, chargé de gestion des assurances .	Monsieur Bohets Walter,
Administrateur :	Monsieur Denivelle Pierre

Braine-l'Alleud, le 2 juin 2007

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Genval, le 2 juin 2007

Point 1 : constitution de l'assemblée

Présents : 17 Absents : 2 Procurations : 6

Après que les présences, absences et procurations aient été consignées, le Président déclare que l'assemblée est valablement constituée et peut passer à l'examen des points repris à l'ordre du jour.

Point 7 : Nomination d'un administrateur en remplacement de P. Denivelle, dont le mandat non renouvelable est venu à expiration

A Adam rappelle l'article 26 du R.O.I., stipulant que le CA doit fonctionner avec 5 administrateurs.

Les candidatures ne peuvent être prises en considération que si elles ont été préalablement introduites auprès du Conseil d'administration avant la convocation de l'AG

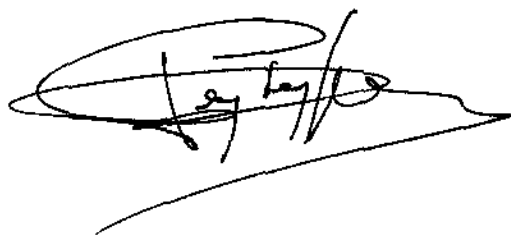
Nous n'avons malheureusement pas reçu de candidatures.

Sur base de l'art 20, il est possible d'évoquer les circonstances exceptionnelles et de reconduire l'administrateur sortant non rééligible.

Le CA soumet donc à l'AG cette proposition

L'AG accepte cette proposition à l'unanimité. Monsieur Pierre Denivelle est donc reconduit dans son mandat.

Signé .
Vanden Hende Jean-Pol,
Administrateur délégué



Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/04/2008 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers
Au verso Nom et signature